

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 12 octobre 2023**

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE  
DELEGUES

En exercice : 34  
Présents : 24  
Votants : 30

**D23.094**

L'an deux mille vingt-trois,  
le douze octobre,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien, POUDEVIGNE Roger, VALENTIN Christine, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, RODIER Colette, JACQUES Jérôme, FERNANDEZ Florence, BADAROUX Suzanne, SEGUIN Denis, SALEIL Jean-Claude.

**Absents** : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), LAFON Madeleine (pouvoir donné à FABRE Jean), SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à POUGET Valérie), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à BLANC Sébastien), POURQUIER Jean-Paul (pouvoir donné à SALEIL Jean-Claude), POQUET Pascal, DE SOUSA Guy, MALZAC Claude et CAYREL Jean-Claude.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 30**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D23.094 : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION MARCHE PUBLIC POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE**

M. le Président précise que l'enveloppe annuelle affectée à l'entretien de la voirie communautaire est d'environ 260 000 € TTC.

Aussi au regard des règles de la commande publique il est nécessaire d'avoir recours à une procédure de publicité et mise en concurrence selon une procédure adaptée.

Un accompagnement pour le montage et la réalisation de cette consultation serait nécessaire. Lozère Ingénierie propose cette prestation pour un montant de 2 900 € HT.

Le principe serait de passer des marchés sous la forme d'accord cadre sur une durée de 4 ans. Il pourrait y avoir 3 types de prestations : réparation des chaussées, entretien des abords espaces verts, maçonnerie. Des lots pourraient être proposés par secteur géographique. Cette réflexion sera travaillée par le bureau d'études en lien avec les membres de la commission voirie.

**Où l'exposé et après en avoir délibéré  
Le Conseil communautaire,**

**DECIDE** d'engager une procédure de publicité et mise en concurrence selon une procédure adaptée pour les opérations d'entretien de la voirie communautaire,

**DECIDE** de se faire accompagner pour le montage et la réalisation de cette consultation par Lozère Ingénierie et **VALIDE** le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de 2 900€ HT,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document et à accomplir toutes les formalités utiles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Pour copie certifiée conforme,

La Canorgue, le 20 octobre 2023,  
Le Président,

Communauté de Communes  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
16, Quartier de Trémoulis  
48500 LA CANORGUE

**Jean-Claude SALEIL**